



COMMUNIQUE

"Emplois verts" : Il faut faire des choix ambitieux !!

A propos de l'avis du Conseil d'orientation pour l'emploi.

Le développement durable et l'emploi : il faut des choix ambitieux à propos de l'avis du Conseil d'orientation pour l'emploi

Saisi par les ministres chargés du développement durable, le Conseil d'orientation pour l'emploi rend public son avis intitulé « Croissance verte et emploi ».

Cet avis examine un certain nombre d'études consacrées à ce sujet et fait des propositions pour « optimiser l'impact de la croissance verte sur l'emploi ». Il insiste sur la nécessité de l'intervention de l'Etat et l'implication des acteurs sociaux. Il met également l'accent sur la qualité de l'emploi et fait appel à un plan ambitieux notamment en matière de formation en général et particulièrement de formation continue.

La Cgt est dubitative quant à la notion de « croissance verte ». Néanmoins, elle partage ces préoccupations du Conseil d'orientation pour l'emploi. La prise en compte des propositions du COE va dans le sens d'une intégration de la dimension sociale dans la démarche pour le développement durable. Toutefois, nous avons plusieurs réserves.

La Cgt est prudente en ce qui concerne les effets attendus des emplois liés à la « croissance verte », chiffrés à 600 000 à l'horizon d'une dizaine d'années.

Ce chiffrage obéit à une logique comptable et ne tient pas compte des suppressions d'emplois qui interviendront dans le même temps.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer avec certitude que ce n'est pas par ce biais qu'on va résorber le chômage : dans le meilleur des cas le nombre d'emplois attendus ne

correspondrait qu'à un cinquième du chômage officiellement recensé actuellement.

L'enjeu fondamental de la formation ne peut pas être dissocié des moyens et des financements appropriés. Il s'agit surtout de renforcer et de développer les moyens des services publics, notamment dans l'éducation nationale. Les choix du gouvernement s'y opposent.

La crise de l'emploi et la stagnation des salaires réduisent les moyens financiers de la formation professionnelle, alors que ces fonds sont de plus en plus utilisés pour les politiques d'emploi et non pour la formation des salariés, surtout ceux à faible niveau de qualification.

La crise économique et sociale, avec ses conséquences graves pour les travailleurs, montre que pour résoudre les problèmes, nous devons bâtir un nouveau mode de développement économique, social et environnemental. La préservation de l'environnement fait partie intégrante de cette nouvelle stratégie de croissance. Celle-ci nécessite des choix ambitieux, des politiques cohérentes et une véritable politique industrielle pour préserver et renforcer l'appareil productif dans son intégralité.

Ainsi, par exemple, l'affaiblissement du fret SNCF est contradictoire avec la volonté affichée de la « croissance verte ».

Enfin, le choix d'emplois qualifiés permettant d'assurer un développement durable pose la question de la finalité de l'activité économique. La crise en cours montre que les objectifs de rentabilité exorbitants sont contradictoires avec les choix de long terme qu'implique une nouvelle stratégie de développement économique et social. L'avis du COE ne tient pas compte de cet enseignement majeur de la crise.

Montreuil, le 2 février 2010.